



# Le quart d'heure lecture

## Collège Jean Monnet de Lusignan

publié le 20/01/2020

### Descriptif :

Retour d'expérience sur la mise en place du dispositif "Le Quart d'heure de lecture" au collège Jean Monnet de Lusignan (86).

### Sommaire :

- Introduction
- La préparation du projet au sein du collège
- La mise en place effective
- Retour d'expérience et bénéfices



### ● Introduction

L'idée n'est pas nouvelle et les expériences se multiplient dans les établissements scolaires, d'autant qu'en octobre 2018 la DGESCO avait adressé [une lettre](#) (pdf de 412 Ko) aux écoles et collèges pour développer le dispositif "**Quart d'heure lecture**". Depuis, il était donc possible de se référer à quelques modèles et notamment à [une note sur le site gouvernemental](#) (pdf de 44,3 Ko) pour organiser un temps de **lecture plaisir**.

Par ailleurs, il peut être envisagé de s'appuyer sur l'expérience de l'[association](#) "Silence, on lit !" qui propose des informations sur son site, peut éventuellement aider à la mise en œuvre et assurer un suivi du projet.



Cependant, au collège de Lusignan nous avons fait le choix de la **concertation**, dans le cadre du conseil pédagogique, pour tout organiser.

### ● La préparation du projet au sein du collège

En amont, une première discussion informelle entre le professeur documentaliste et le principal a permis de faire mûrir l'idée même de mettre toute la communauté scolaire, adultes et élèves en un temps de lecture rituelle.

Dans un premier temps, pour échanger avec les collègues enseignants, un outil collaboratif a permis de récolter des témoignages, articles et vidéos déjà parus sur le sujet.

Ainsi, chacun s'est imprégné des objectifs du projets :

- **Créer une habitude collective**
- **Consacrer du temps à la lecture**
- **Instaurer une parenthèse dans le travail**
- **S'apaiser par les bienfaits de la concentration et du silence**

Les deux derniers conseils pédagogiques de l'année 2018/2019 ont permis, d'une part, d'aborder tous les sujets et, d'autre part, répondre aux interrogations afin d'anticiper la mise en route en septembre.

### ● La mise en place effective

Un certain nombre de variables peuvent être négociées pour obtenir l'adhésion au sein de la structure scolaire. En effet, pour le cas du collège, les élèves sont forcément encadrés par un adulte (assédus, enseignants) où qu'ils soient, il faut donc s'assurer que les principes de fonctionnement seront acceptés. Ce sont : la temporalité (répétition, durée, moment dans la journée), les lieux, les supports.

Nous avons fait les choix suivants pour la rentrée 2019/2020 :

- un rituel quotidien sauf pour le mercredi donc quatre séances hebdomadaires ;
- une durée de 15 minutes pour permettre de rentrer dans le temps de lecture, prolonger suffisamment l'activité pour avancer mais sans pénaliser les lecteurs moins aguerris. Afin de dégager ce quart d'heure, la répartition des créneaux horaires a été revue : décalage de trois sonneries pour permettre d'insérer le "quart d'heure lecture" après la récréation du matin ;
- A la sonnerie, les élèves sont emmenés dans les salles où les enseignants responsables ont cours. Les assédus prennent en charge les élèves en permanence. A la fin du quart d'heure, la sonnerie retentit à nouveau et les cours suivants peuvent commencer.
- Il est demandé à tout le monde d'apporter un support de lecture papier (roman, BD, manga, magazine...) mais pas d'appareil électronique, pas de manuels, pas de cahier pour réviser les leçons car il s'agit d'un temps de lecture plaisir. Chacun lit ce qu'il veut, a priori, pas de jugement sauf si le livre n'est pas en adéquation avec l'âge.

Les élèves doivent anticiper mais s'ils n'ont pas le nécessaire, ils peuvent venir emprunter au CDI pendant la récréation. En dernier recours, afin de pallier aux fausses excuses, des caisses de livres sont réparties dans toutes les salles, y compris dans les installations sportives et en salles d'étude (divers documents y ont été déposés par les adultes plus des exemplaires désherbés du CDI).

Une petite bibliothèque annexe a été mise en place dans le bureau de la vie scolaire. Une centaine de romans sont consultables et reportés sur un cahier si les élèves veulent les garder.



## ● Retour d'expérience et bénéfices



L'acceptation par toute la communauté est réelle. En outre, pour des raisons de fonctionnement spécifique, l'administration et les agents ne peuvent se libérer pour suivre le "quart d'heure lecture".

Du côté des élèves, la lecture est redevenue une habitude et si des élèves oublient, les solutions existent pour qu'ils ne restent pas sans livre.

Du point de vue de l'**apaisement**, les enseignants ont tout de suite noté le **bénéfice** pour la mise en activité du cours suivant.

Le **temps de silence** permet de calmer les

élèves après la récréation du matin et la séance débute dans de bonnes conditions.

Par la suite, un bilan du dispositif sera réalisé pour une évolution possible.

Monsieur Vincent BRUNET, Enseignant documentaliste

et Monsieur Vincent Baudet, Principal du collège Jean Monnet de Lusignan.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.